

RECYCLAGE HABILITATIONS ÉLECTRIQUES SELON NFC 18 510 ET RECUEIL UTE C18 510-1 POUR LE PERSONNEL NON- ÉLECTRICIEN DÉJÀ HABILITÉ B0, H0, H0V

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Remettre à jour sa pratique pour réaliser en sécurité des travaux et interventions sur des installations électriques

VOTRE FORMATION

PUBLIC

Personnel non-électricien effectuant des travaux d'ordre non électrique et ou travaillant dans des fouilles aux abords de câbles souterrains visibles, dans les différentes zones d'environnement électrique ou les risques électriques existent.

DURÉE DE LA FORMATION

Le recyclage se déroule sur 1,5 jour (11 heures) pour un exécutant ou un chargé de chantier

DATES

Nous contacter

PRIX

25€/heure HT

Nous contacter car des prises en charge sont possibles en fonction des financements des entreprises ou de partenaires / Nous contacter pour l'alternance sur devis.

FINANCEMENTS

Entreprise / Pôle emploi / OPCO

ACCESSIBILITÉ AUX PSH

Le Centre est équipé aux normes relatives à l'accueil des personnes ayant un handicap ou mobilité réduite. Un accompagnement personnalisé est possible auprès de nos référents RQTH.

ACCÈS À LA FORMATION

Selon le dispositif d'accès à la prestation, ses modalités peuvent comporter : une information individuelle ou collective / un dossier de demande de formation / une identification des acquis / un entretien individuel afin de définir un parcours personnalisé.

Le délai d'accès dépend de la programmation et des places disponibles. Vous pouvez nous consulter pour convenir d'une rencontre personnalisée.

OBJECTIFS GÉNÉRAUX

A l'issue de la formation, l'apprenant non-électricien aura la capacité de :

- Identifier les différentes zones d'environnement électrique.
- Identifier les différents risques électriques en relation avec leur activité.
- Utiliser les vêtements de travail adaptés
- Utiliser les EPI nécessaires pour se prémunir des différents risques électriques.
- Réaliser des opérations d'ordre non électrique dans les différentes zones d'environnement électrique en toute sécurité.

PROGRAMME DE LA FORMATION

- Les chemins de l'électricité de la centrale à l'ampoule
- La réglementation (NFC 18 510 et Recueil UTE C 18 510 - 1, amendement A1 de février 2020)
- Les différents acteurs
- Les différents Ouvrages et Installations
- Les différentes zones d'environnement électriques
- Formation, Habilitations
- Le risque électrique (Electrisation, Electrocutation, Court-Circuit)
- Les conséquences des différents risques électriques
- Les différents moyens pour se prémunir des risques électriques

- Vêtements de travail adaptés

- EPI (Equipement de Protections Individuelles et Tapis Isolant)

- Les responsabilités juridiques
- Evaluation en fin de formation
- Appréciation sur les capacités de l'Apprenant à la suite de la formation

VALIDATION ET MODALITÉS D'ÉVALUATION

Une attestation de fin de formation sera remise à la fin de la formation.

PRÉREQUIS

Avoir suivi la formation initiale dans le périmètre visé. Recyclage Habilitation obligatoire chaque 3 ans.

TAUX DE SATISFACTION STAGIAIRE :

NC

-> [Voir nos méthodes de calcul](#)

PÉDAGOGIE

ÉQUIPE

- Nos formateurs du secteur possèdent plus de 3 ans d'expérience dans le domaine de la sécurité électrique

MÉTHODES

- Alternance de méthodes actives, interrogatives, démonstratives favorisant la participation de l'Apprenant de manière ludique dans le but d'optimiser l'apprentissage

CONTACT ET RENSEIGNEMENTS

Tél : 05.59.45.59.53

Mail : contact@perf.coop

N° déclaration activité : 72400089740 - Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.

RCS DAX 518 903 091 - SCIC SARL à capital variable - APE : 8559 A